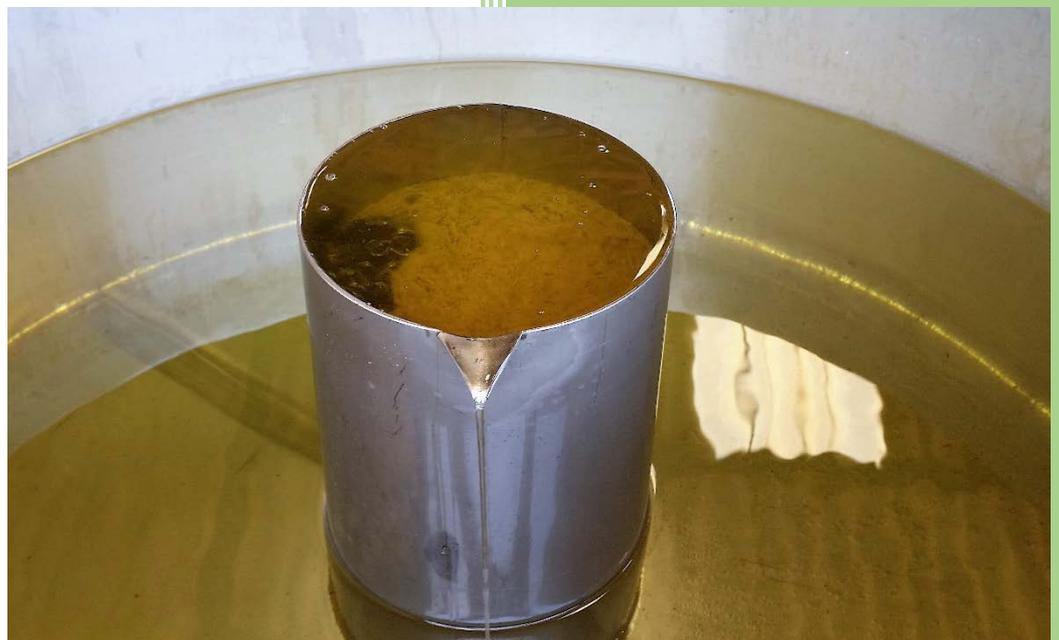


2018

ETAT DES LIEUX DU PARC DES DISTILLERIES D'HUILES ESSENTIELLES



CRIEPPAM

Rédaction : CRIEPPAM :

Stéphanie TAQUIN, Bert CANDAELE

Financement :



FranceAgriMer



ETAT DES LIEUX DU PARC DES DISTILLERIES D'HUILES ESSENTIELLES

RESUME

Cette étude a pour objectif de réaliser un état des lieux du parc des distilleries d'huile essentielle et de le mettre au regard de la production par zones. Dans un premier temps, l'étude s'attache à réaliser une représentation géographique des zones de production et de l'emplacement des distilleries, avec une répartition par bassin de production. Ensuite, l'étude se propose de réaliser une approche qualitative de l'état du parc des distilleries, en les notant, selon leurs équipements, sur des critères de performance. Les critères retenus sont : la productivité de l'installation, la performance énergétique de l'installation, la performance de consommation en eau ; la performance en termes de risque sanitaire, la qualité d'huile essentielle, et les rejets liés à la combustion. Cette approche qualitative permet ensuite de mettre ces données au regard de la production, et d'évaluer le rayonnement des installations pour chaque bassin de production. Cette approche permet d'identifier les zones où les besoins de modernisation sont plus ou moins importants.

SOMMAIRE

<u>CONTEXTE ET OBJECTIFS</u>	P1
<u>METHODES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE</u>	P1
<u>AVANT PROPOS</u>	P1
1. REPARTITION GEOGRAPHIQUES DES DISTILLERIES.....	P2
1.1 Bassins de production.....	P2
1.2 Surfaces de production.....	P3
1.3 Nombre de distilleries.....	P4
2. NIVEAU DE MODERNITES DES DISTILLERIES.....	P4
2.1 Performance globale.....	P8
2.2 Classement général des distilleries par niveau.....	P10
2.3 Répartition des surfaces traitées selon le niveau des distilleries par zone.....	P11
2.4 Bilan des niveaux de performance des distilleries par zone.....	P14
3. PARC DES DISTILLERIES ET SURFACES DE PRODUCTION.....	P15
3.1 Surfaces de production.....	P15
3.2 Classement général des distilleries par volume.....	P15
3.3 Volumes produits par les distilleries par zone.....	P16
3.4 Rayonnement des distilleries par zone.....	P16
3.5 Rayonnement général des distilleries.....	P20
3.6 Rayonnement des distilleries par commune.....	P21
<u>CONCLUSION</u>	P24

ETAT DES LIEUX DU PARC DES DISTILLERIES D'HUILES ESSENTIELLES ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans un environnement économique favorable, la filière PPAM est soumise à une évolution très sensible de son parc de distilleries : créations, modernisations, renouvellements, mises aux normes etc.

L'objectif de l'étude est de mieux connaître la répartition géographique des distilleries d'huiles essentielles (HE) et leur niveau de modernité. L'étude mettra en parallèle le potentiel de production des PPAM dans les régions concernées avec le parc des distilleries et ses perspectives d'évolution.

L'objectif est de mettre à la disposition des acteurs de la filière un outil d'aide à la décision.

METHODES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Un préalable à l'étude a consisté en la recherche des différents indicateurs définissant au mieux le niveau de modernisation ou d'obsolescence d'une distillerie sur des critères de niveau de production et de productivité, d'adaptation aux normes, d'économie d'énergie, de respect de l'environnement.

Sur ces critères, le référentiel des distilleries du CRIEPPAM a été actualisé avec les données issues des différentes interventions effectuées par les ingénieurs du CRIEPPAM à la demande des professionnels.

Afin de finaliser cette mise à jour et d'aboutir à une très bonne représentativité, des enquêtes in situ ou téléphoniques ont été menées par le CRIEPPAM

Les différentes sources statistiques, dont les données PAC et CIHEF, ont permis d'élaborer une cartographie du potentiel de production des PPAMs concernées.

AVANT PROPOS

Les données de production d'huiles essentielles concernent deux espèces : la lavande et le lavandin. Pour permettre de comparer les distilleries entre elles, les volumes ont été transposés en **équivalent lavandin** (une tonne de lavandin équivaut à trois tonnes de lavande en termes de surfaces et de coûts de distillation).

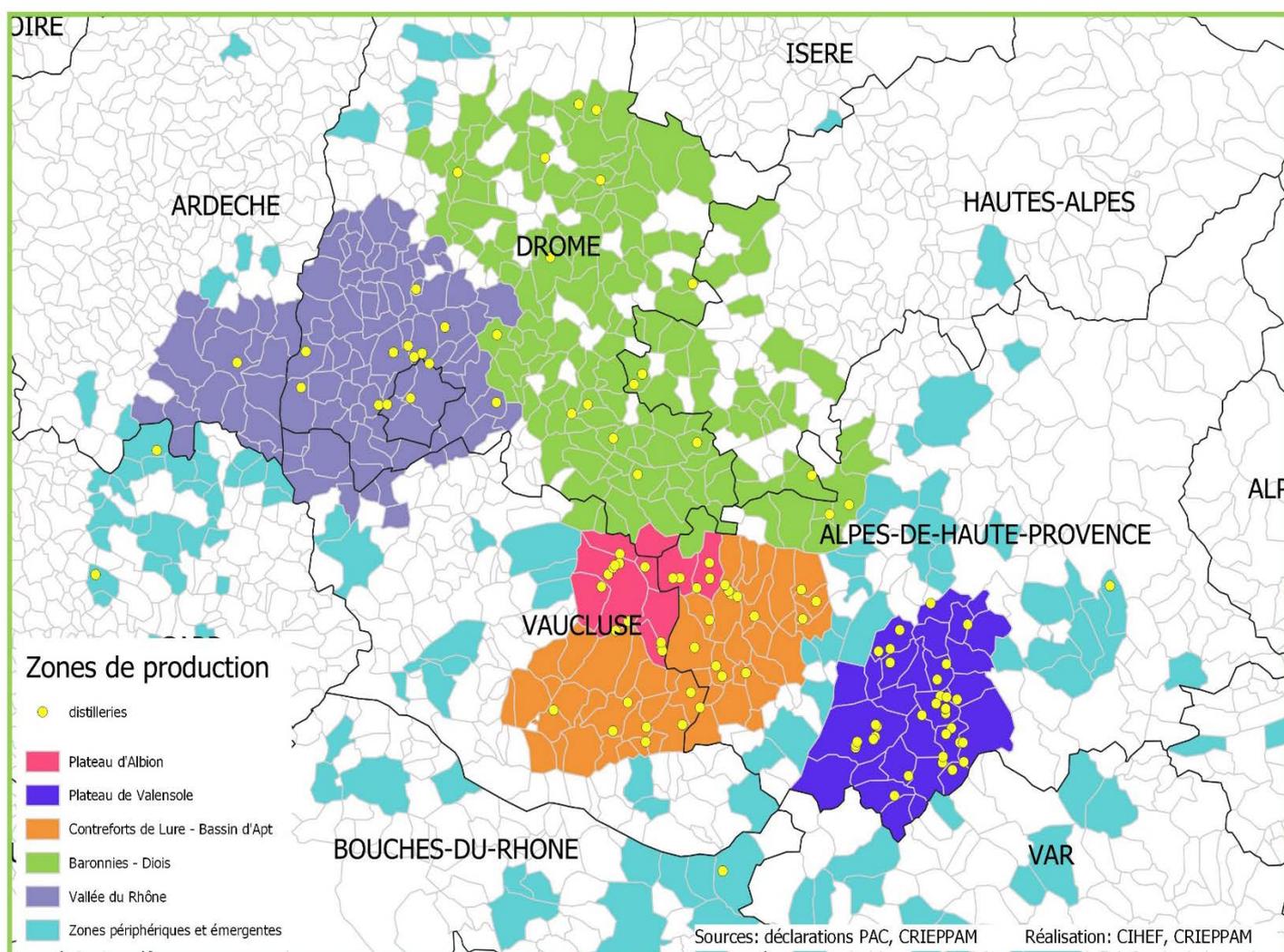
L'étude porte sur les chiffres moyens de trois années (2014 à 2016).

1. REPARTITION GEOGRAPHIQUES DES DISTILLERIES

1.1 Bassins de production

La première partie du travail fut axée sur la définition des différents bassins de production. Ainsi, six grandes zones ont été retenues, représentant chacune des conditions pédoclimatiques, économiques et agronomiques similaires.

Zone 1	Plateau d'Albion
Zone 2	Plateau de Valensole
Zone 3	Contreforts de Lure - Bassin d'Apt
Zone 4	Baronnies – Diois
Zone 5	Vallée du Rhône
Zone 6	Zones périphériques et émergentes



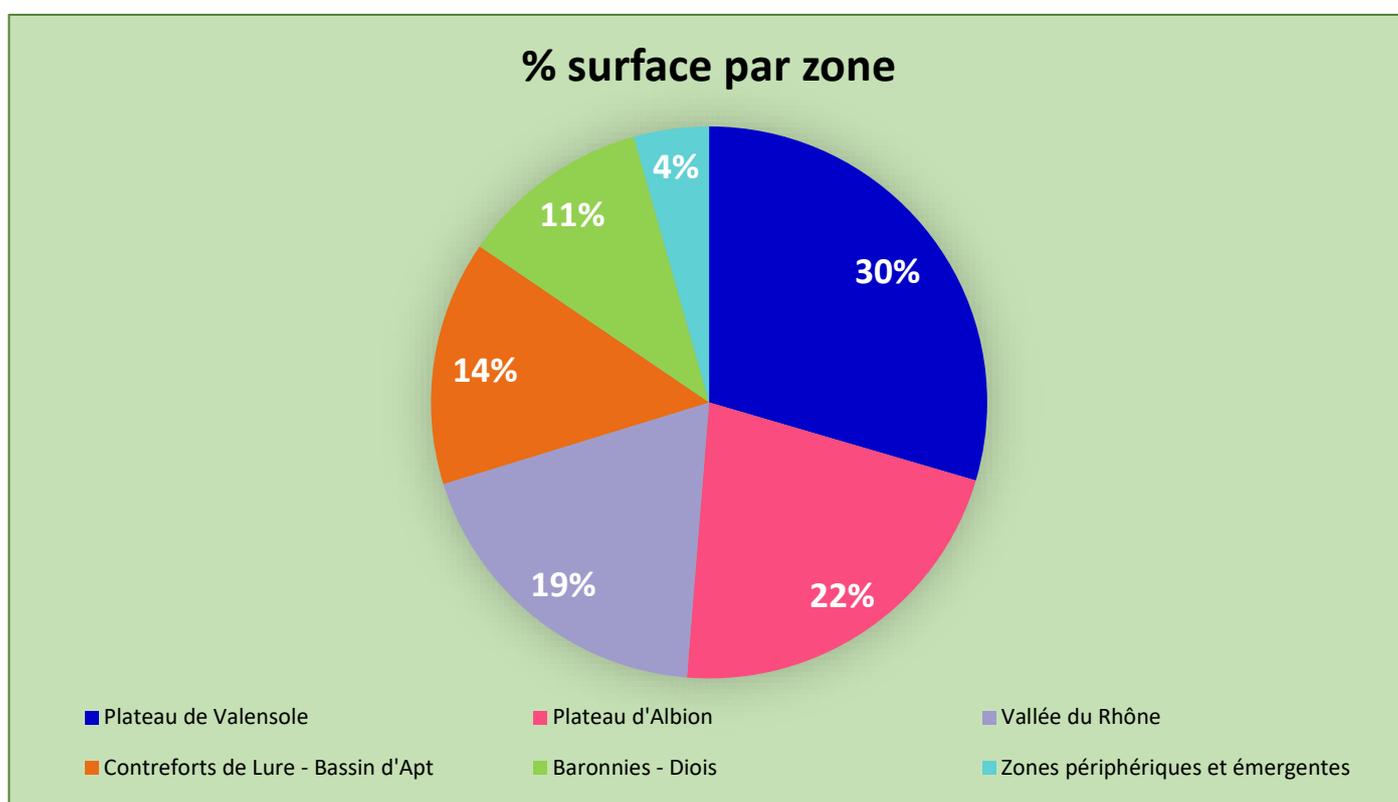
Carte 1 : Carte globale des six grands bassins de production

1.2 Surfaces de production

Toutes les communes ayant des surfaces de production en lavande et lavandin déclarées sont incluses dans ces données. Celles ayant une surface inférieure à 5ha ont été conservées, compte tenu de leur nombre élevé, et donc de leur incidence dans les résultats suivants.

		Nombre de communes	Surfaces de production (en ha)	% de surface < 5 ha
Zone 1	Plateau d'Albion	9	4549	0%
Zone 2	Plateau de Valensole	29	6196	0%
Zone 3	Contreforts de Lure - Bassin d'Apt	49	3005	1%
Zone 4	Baronnies – Diois	145	2320	6%
Zone 5	Vallée du Rhône	104	3971	1%
Zone 6	Zones périphériques et émergentes	220	916	25%

Tableau 1 : Communes par bassin avec des surfaces en lavandin déclarées



Graphique 1 : Surfaces en production par bassin en %

Le **plateau de Valensole** représente le plus grand bassin de production de lavande et lavandin avec près d'**un tiers de la surface totale**. Il est suivi du plateau d'Albion (22%), puis de la Vallée du Rhône (19%), des contreforts de Lure (14%), des Baronnies-Diois (11%), et enfin des zones émergentes (4%).

En raisonnant avec une **surface moyenne de production par commune** (surface de production d'une zone/nombre de commune), c'est le **Plateau d'Albion qui arrive en tête avec 505ha** de lavande et lavandin par commune. Sa production est très concentrée géographiquement. Les **zones périphériques et émergentes** arrivent en bout de liste, avec seulement **4ha de production par commune**, dû à l'éparpillement des surfaces de culture.

1.3 Nombre de distilleries

		Nombre de distilleries	Nombre de distilleries > 10T	% distilleries > 10T	Tonnage moyen par distillerie
Zone 1	Plateau d'Albion	17	8	47%	21215
Zone 2	Plateau de Valensole	33	25	76%	21102
Zone 3	Contreforts de Lure – Bassin d'Apt	21	7	33%	9653
Zone 4	Baronnies – Diois	19	3	16%	4675
Zone 5	Vallée du Rhône	15	10	67%	26317
Zone 6	Zones périphériques et émergentes	6	1	17%	6664
TOTAL		111	54	49%	16066

Tableau 2 : Distilleries par bassin, et distilleries produisant plus de 10T équivalent lavandin

Proportionnellement à la surface de production, le **plateau de Valensole** regroupe également le **plus grand nombre de distilleries**. Il regroupe également la **plus grande proportion de distilleries supérieures à 10 tonnes**.

La **vallée du Rhône** rassemble **peu de distilleries au total (15)**, mais **une grande part de structure produisant plus de 10 tonnes**. Le **tonnage moyen des distilleries de cette zone est le plus élevé avec 26317 tonnes**.

Les **Baronnies et le Diois** disposent d'un bon nombre de distilleries, **généralement de petites tailles**.

Globalement, le **parc national des distilleries est bien équilibré avec la moitié des structures produisant plus de 10 tonnes d'huile essentielle**.

2. NIVEAU DE MODERNITES DES DISTILLERIES

Le niveau de performance des distilleries a été évalué sur 6 critères :

- ▶ **Performance des émissions de combustion** : cette évaluation prend en compte le type de chaudière utilisée : combustible et âge de la chaudière, qui sont déterminants sur les émissions de fumées.
- ▶ **Performance énergétique** : la performance énergétique se base essentiellement sur l'existence d'un système de récupération d'énergie efficace pour récupérer de l'énergie et préchauffer l'eau de bêche destinée à aller en chaudière.
- ▶ **Economie d'eau** : l'économie d'eau concerne l'eau de refroidissement (circuit ouvert ou fermé), et le recyclage des hydrolats.
- ▶ **Performance sanitaire** : la performance sanitaire évalue le risque légionelle, avec une minimisation du risque lorsque les hydrolats sont réutilisés intégralement dans un circuit en inox.
- ▶ **Qualité de l'huile essentielle** : la qualité de l'huile essentielle est évaluée sur la base de la durée de distillation.
- ▶ **Productivité** : elle évalue la capacité journalière de production, basée sur les débits de vapeur mis en œuvre au regard de la capacité de l'installation.



Performance énergétique et émissions :
Chaudière récente à haut rendement et faibles émissions



Performance énergétique :
Echangeur de récupération d'énergie pour préchauffage de l'eau de la chaudière



Performance économie d'eau, performance sanitaire :
Récupération des hydrolats pour circuit de refroidissement



Performance qualité de l'huile essentielle :
Durée de distillation, installations en inox



Performance productivité et qualité d'huile essentielle :
Manutention faible, dimensionnement optimisé

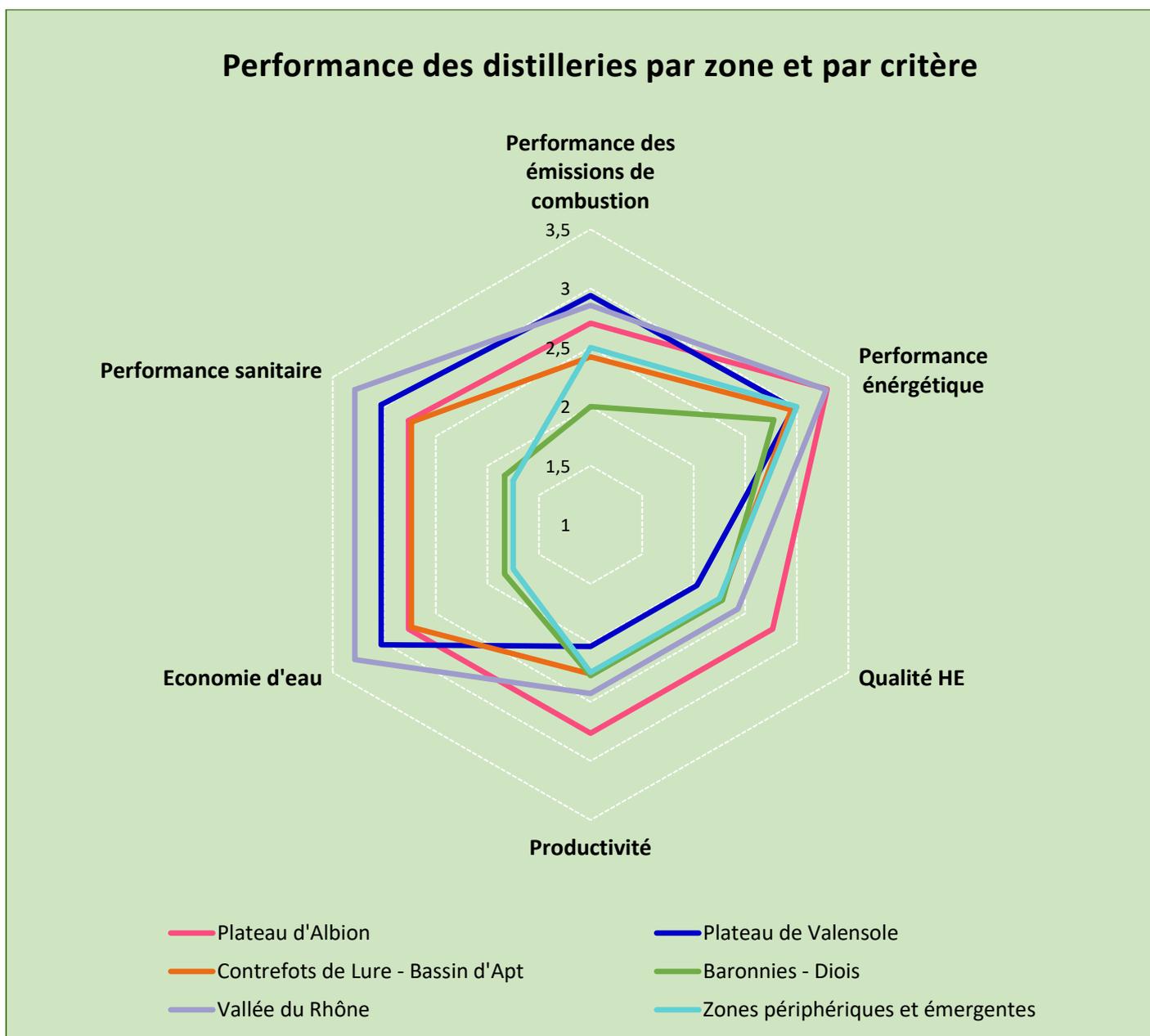


Performance sanitaire, économie d'eau, qualité d'huile essentielle, productivité
Condenseur évaporatif dernière génération

2.1 Performance globale

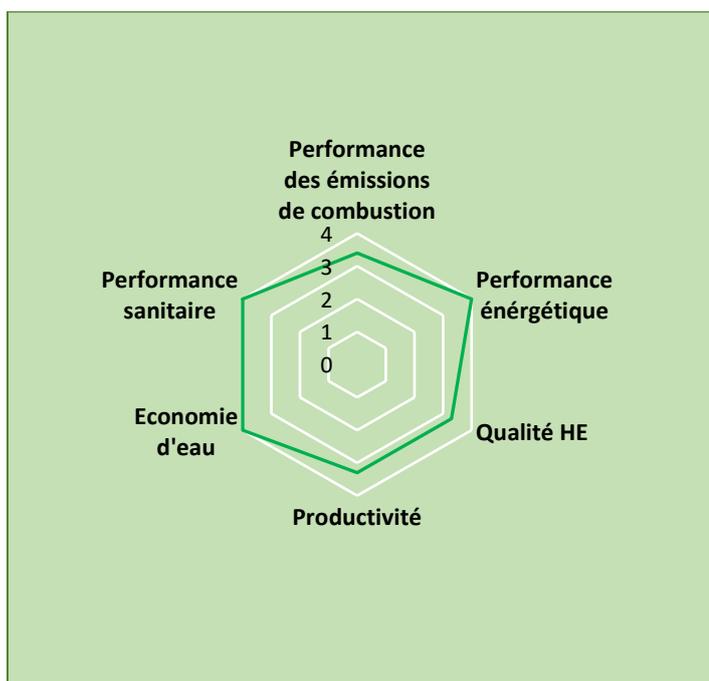
Pour chaque critère, des notes de 1 à 4 (faible à haute performance) ont été attribuées comme suit :

- Performance des émissions de combustion : **1** = chaudière à paille / **2** = chaudière à fioul / **3** = chaudière gaz ou fioul / **4** = chaudière récente nouvelles normes d'émissions
- Performance énergétique : **2** = sans réchauffage de la bâche / **4** = avec réchauffage de la bâche
- Economie d'eau et performance sanitaire : **1** = circuit de refroidissement ouvert / **2** = circuit de refroidissement fermé / **3** = recyclage des hydrolats / **4** = recyclage intégral des hydrolats en circuit inox
- Qualité des huiles essentielles et productivité : **1** = durée de distillation > 1h30 / **2** = durée de distillation entre 1h et 1h30 / **3** = durée de distillation < 1h / **4** = durée de distillation < 45 min.

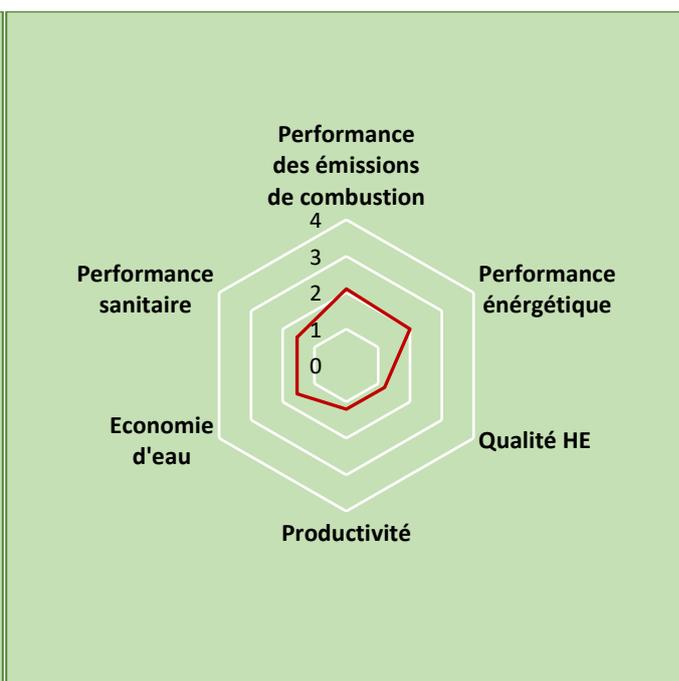


Graphique 2 : Radar de performance des distilleries par zones

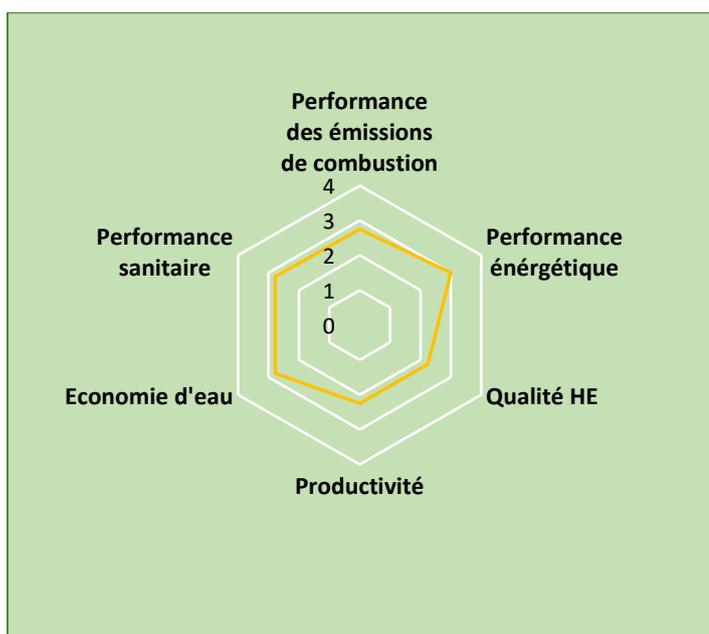
- **Plateau d'Albion** : productivité et qualité de l'huile essentielle élevée et **performance énergétique très élevée**. Cette situation s'explique par la présence de plusieurs distilleries récentes ou modernisées très performantes. La distillation de volumes importants de lavande sur cette zone, avec des exigences de qualité élevée a pu contribuer aux choix de ces investissements.
- **Plateau de Valensole** : **performance des émissions, sanitaire et économie d'eau très élevées**, mais **faible productivité**. Sur ce bassin, de nombreuses distilleries fonctionnent encore avec des durées de distillation supérieures à 1 heure ; des investissements ont été réalisés sur le recyclage intégral des hydrolats.
- **Contreforts de Lure et bassin d'Apt** : **performances moyennes** généralement et **faible productivité**.
- **Baronnies et Diois** : **performances moyennes à faibles** notamment au niveau **sanitaire et économie d'eau**.
- **Vallée du Rhône** : **performances globalement élevées à très élevées**. Les modernisations ont été nombreuses ces dernières années.
- **Zones périphériques et émergentes** : **performance énergétique et des émissions moyennes** et niveaux **faibles en économie d'eau et performance sanitaire**.



Graphique 3 : Radar des 20 distilleries les plus performantes



Graphique 4 : Radar des 20 distilleries les moins performantes



Graphique 5 : Radar moyen des 20 distilleries les plus performantes et des 20 les moins performantes

Les écarts de notes entre les 20 distilleries les plus performantes et les 20 les moins performantes sont très marqués. L'ensemble des 20 distilleries les plus performantes possèdent la note maximale en termes d'économie d'eau, de performance sanitaire et d'émission de combustion. C'est donc en matière d'économie d'eau et de performance sanitaire que les installations diffèrent le plus. L'écart le plus faible concerne les émissions de combustion.

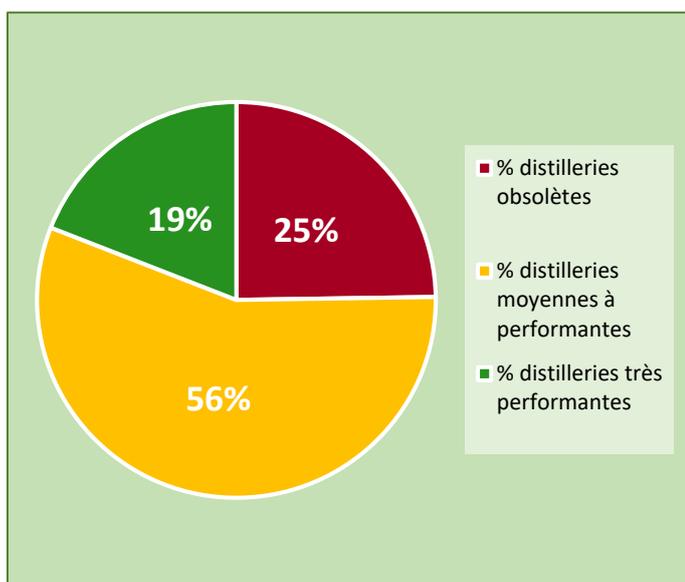
2.2 Classement général des distilleries par niveau

La moyenne des 6 critères de performance ci-avant a permis d'établir un classement des distilleries par niveau :

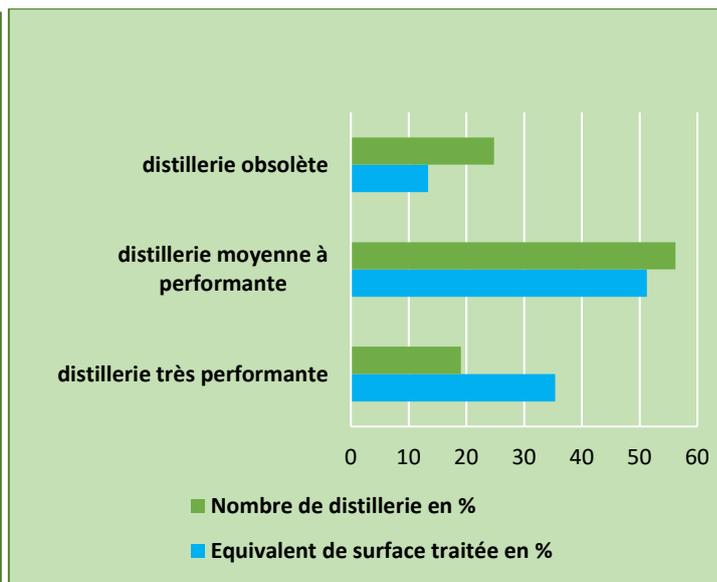
- distillerie obsolète (note moyenne ≤ 2)
- distillerie moyenne ($2 \leq$ note moyenne < 3.5)
- distillerie performante (note moyenne ≥ 3.5)

	Nombre de distilleries notées	Nombre de distilleries obsolètes	Nombre de distilleries moyennes à performantes	Nombre de distilleries très performantes
Plateau d'Albion	17	3	8	6
Plateau de Valensole	33	7	20	6
Contreforts de Lure - Bassin d'Apt	19	5	11	3
Baronnies - Diois	18	7	10	1
Vallée du Rhône	14	2	9	3
Zones périphériques et émergentes	4	2	1	1
Moyenne globale du parc	105 distilleries	26	59	20

Tableau 3 : Distilleries en nombre par catégorie et par zones



Graphique 6 : Répartition globale des types de distilleries



Graphique 7 : Répartition générale des distilleries et des surfaces traitées par niveau

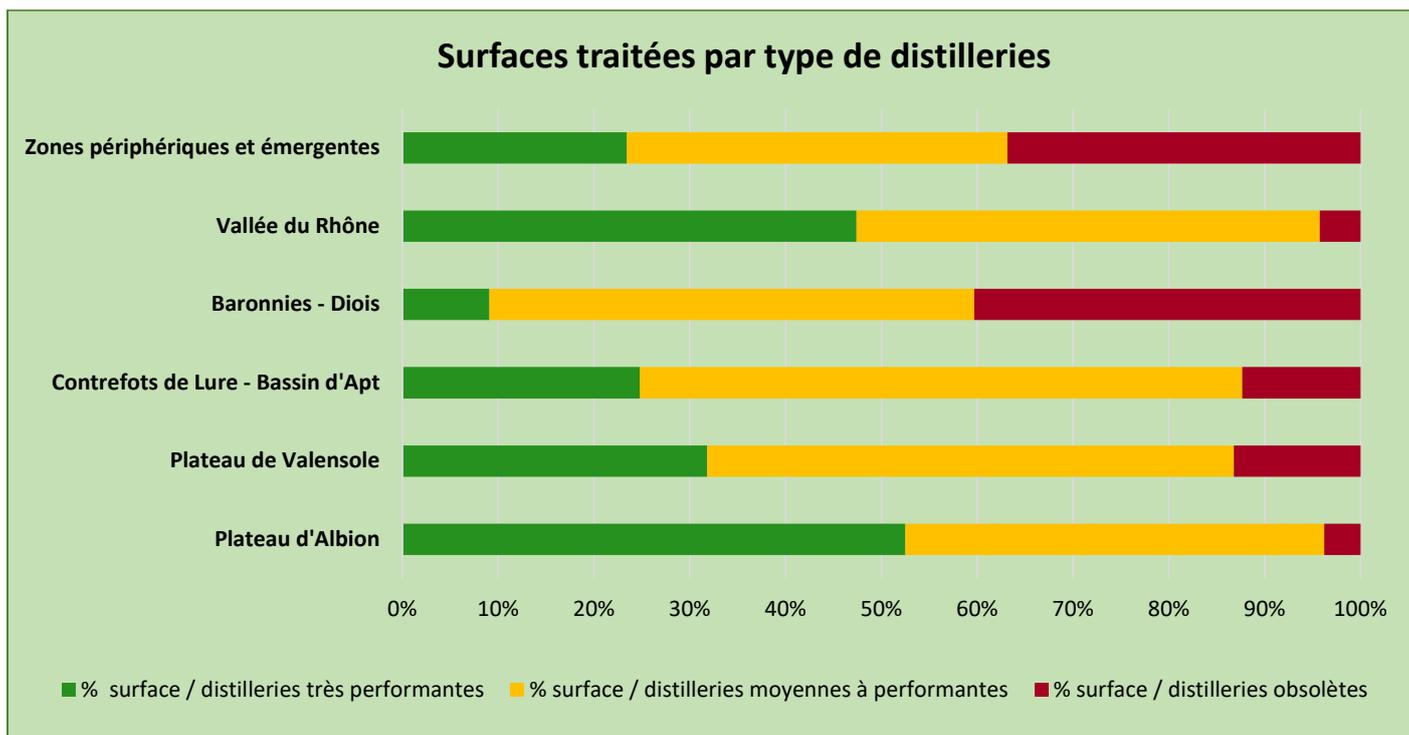
On note qu'une **bonne moitié du parc** est constitué de distilleries de **niveau moyen à performant** (soit **59 distilleries**). Néanmoins, les distilleries obsolètes représentent une part plus importante que les distilleries à très haut niveau de performance (25% d'anciennes distilleries contre 19% de récentes).

Les **structures moyennes à performantes** (56%) gèrent **la moitié des surfaces de production** en lavande et lavandin (soit une moyenne de **182ha par distillerie**).

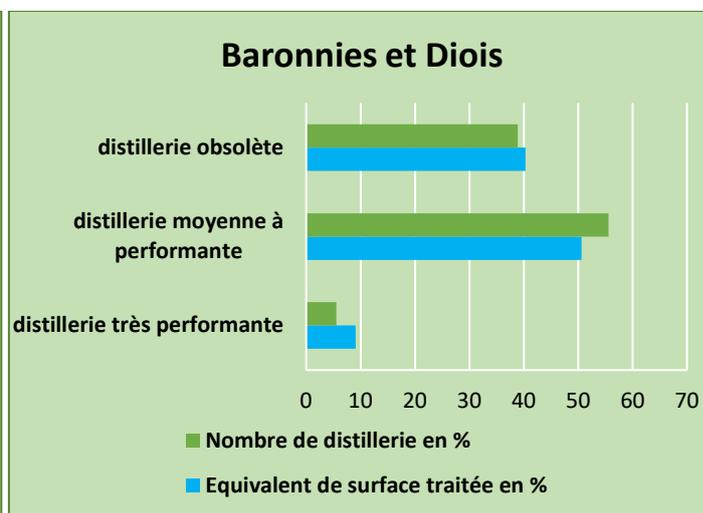
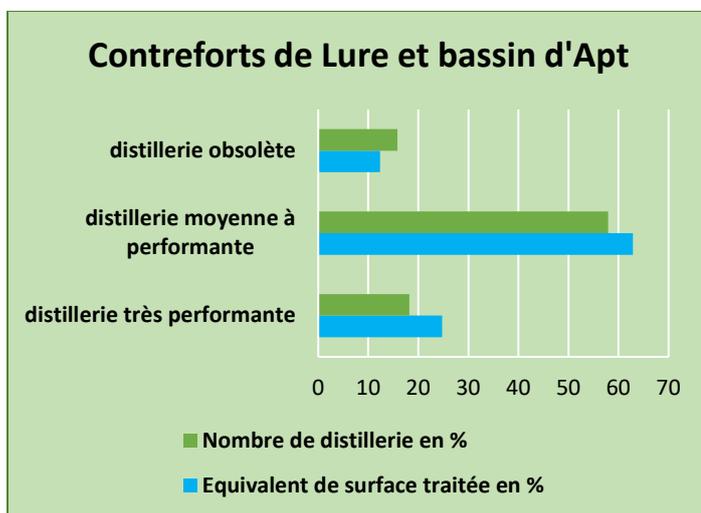
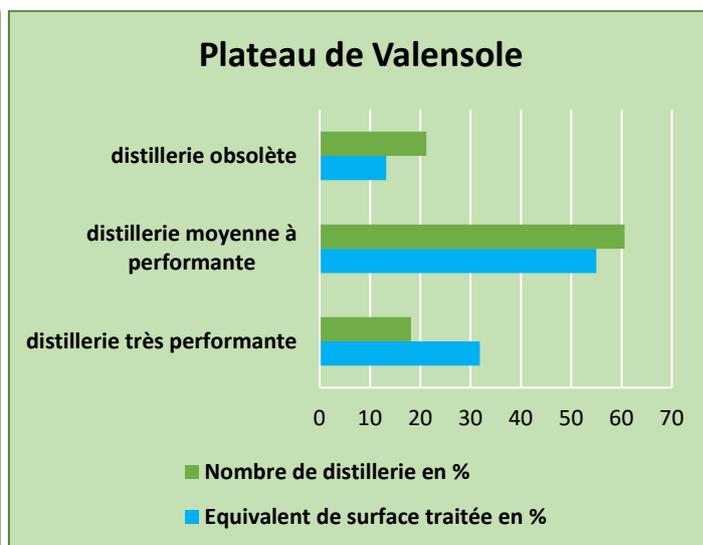
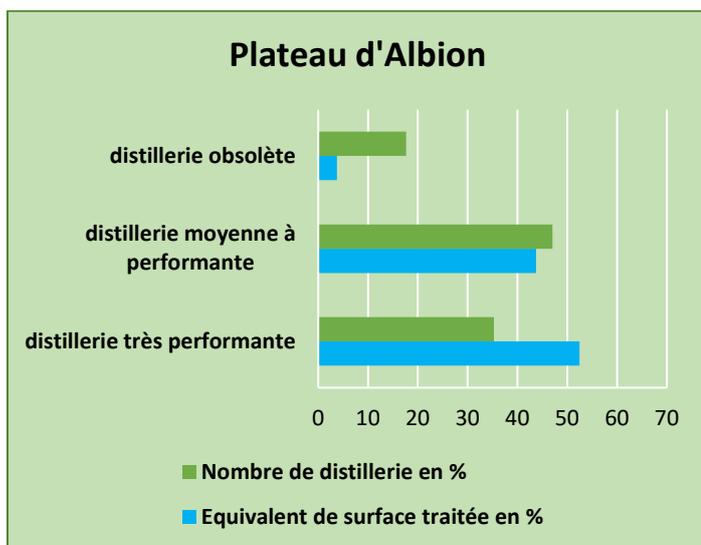
Un quart des installations sont obsolètes et traitent 13% des surfaces (108ha par distillerie).

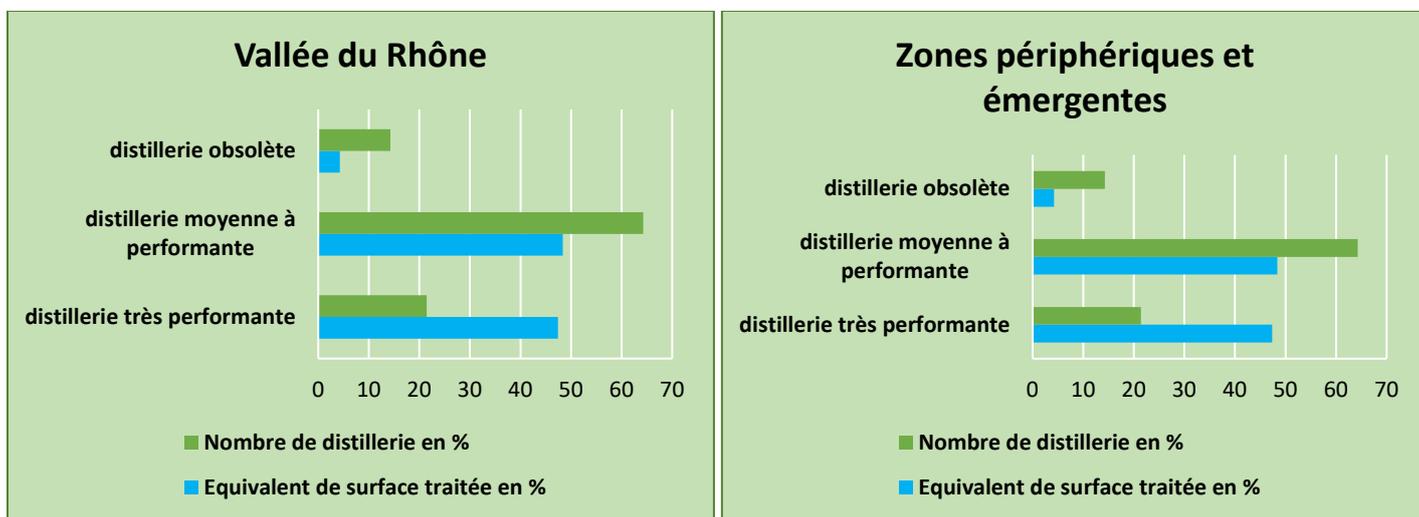
Seulement 19% des distilleries du parc disposent d'un **haut niveau de performance**. Cependant, elles traitent **plus de 35% des surfaces** (370ha par installation).

2.3 Répartition des surfaces traitées selon le niveau des distilleries par zone



Graphique 8 : Surfaces distillées selon les catégories de distilleries, par zones





Graphiques 9 : Répartition des distilleries et des surfaces traitées par niveau et par zone

Le constat diffère selon les bassins :

- **Plateau d'Albion** : plus de 50% des surfaces (2388 ha) sont traitées par des distilleries très performantes. Les obsolètes ne traitent que très peu de surfaces.
- **Plateau de Valensole** : le parc des distilleries de cette zone est majoritairement constitué de structures moyennes à performantes. Un tiers des surfaces sont traitées par des distilleries très performantes (1971 ha).
- **Contreforts de Lure et bassin d'Apt** : la répartition est semblable au plateau de Valensole. 62% des surfaces sont gérées par des installations moyennes à performantes (soit 1890 ha). Les distilleries très performantes traitent un quart des surfaces.
- **Baronnies et Diois** : 40% des surfaces en production (soit 935 ha) sont distillées par des installations obsolètes.
- **Vallée du Rhône** : comme le plateau d'Albion, une grande partie des surfaces (soit 47% ou 1881 ha) concernent des distilleries à haut niveau de performance.
- **Zones périphériques et émergentes** : les distilleries obsolètes et moyennes traitent la majeure partie des surfaces de production (soit 37% ou 2803 ha).



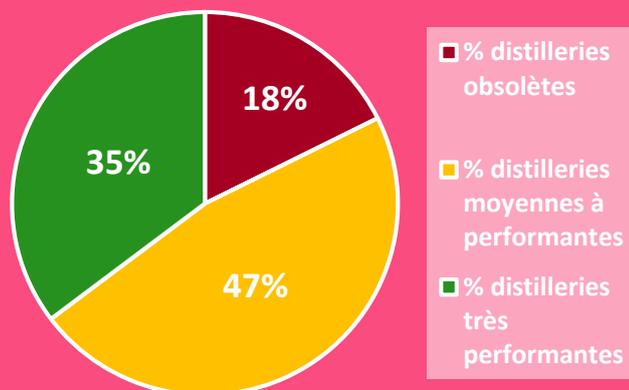
Distillerie récente (Le Contadour, 04)



Distillerie traditionnelle (Le Rocher d'Ongles, 04)

2.4 Bilan des niveaux de performance des distilleries par zone

Plateau d'Albion



35% des distilleries du plateau sont à **haut niveau de performances** et traitent **plus de 50% des surfaces** en production (2388 ha). Elles distillent donc des volumes importants (souvent supérieurs à 10 tonnes).

Les **3 distilleries obsolètes** sont de tailles variables (1 tonne à 9.5 t d'huile essentielle) et représentent moins de **5% des surfaces**. Elles sont en recul face aux distilleries modernes.

Les 47% de distilleries moyennes traitent environ la même proportion de surfaces (soit 43%).

Le parc de distilleries du plateau d'Albion a été fortement modernisé.

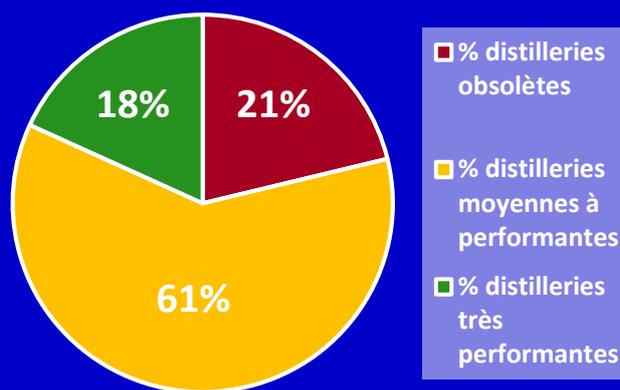
Deux tiers des distilleries du plateau de Valensole (20 structures) se situent à un **niveau de performance moyen**. La moitié des surfaces en lavande et lavandin y sont distillées.

Les **6 distilleries très performantes** représentent **seulement 18% de ce parc** mais traitent plus d'un tiers des surfaces. Ces distilleries sont de grandes tailles et produisent de 15 à 60t d'huile essentielle.

Les **21% restants** concernent la part non négligeable des **structures obsolètes** (7 distilleries de tailles variables) pour **13% des surfaces traitées**.

La modernisation de ce parc est plus tardive que sur le plateau d'Albion.

Plateau de Valensole



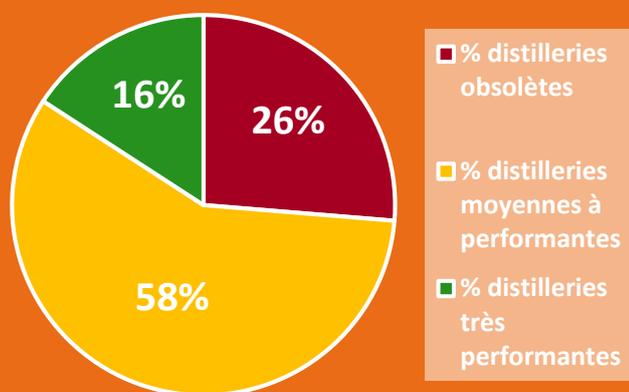
Avec ses 19 distilleries, ce bassin de production se place en deuxième position, en nombre de structures, après le plateau de Valensole. **Environ deux tiers d'entre elles** sont de **niveau moyen à performant**.

Cependant, la part des **distilleries obsolètes** affiche une proportion de **plus d'un quart du parc**, pour une surface équivalente de 371 ha (**12% des surfaces**). Ce type de distilleries ne produit que de **petits volumes**.

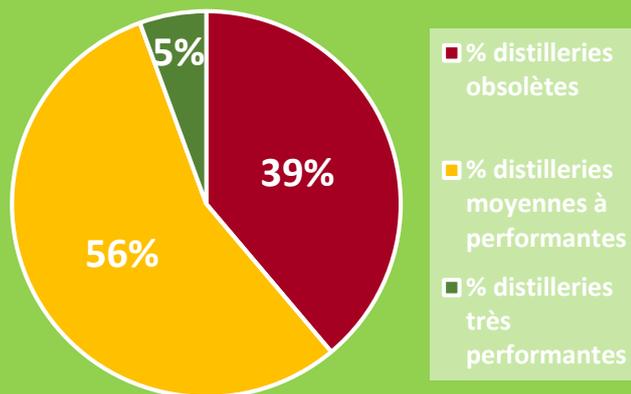
Seules 3 distilleries sont considérées comme **très performantes** et traitent **un quart des surfaces**.

La modernisation est lente, voir statique.

Contreforts de Lure - Bassin d'Apt



Baronnies - Diois



La **moitié des distilleries** disposent d'un niveau de modernité **moyen à performant**.

Il est à noter **une part très importante du nombre de distilleries obsolètes** dans ce bassin (7 structures pour 18 au total). Ces **petites structures** (1 à 5t) traitent 935 ha, **soit 40% des surfaces**.

Seule une distillerie se place a un **haut niveau de performance** pour 8 tonnes d'huile essentielle produite en moyenne.

Ce bassin de production est essentiellement composé de **petites structures aux performances vieillissantes**.

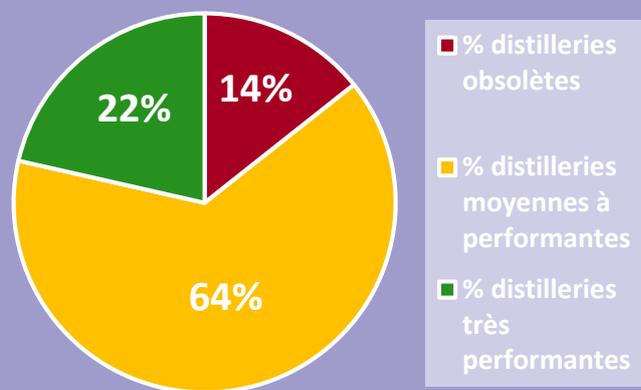
Les distilleries de la vallée du Rhône ont un profil de **niveau de performances moyennes en majorité**.

3 structures à haut niveau de performance traitent **47% des surfaces**. Ces distilleries produisent de très **grands volumes** d'huile essentielle.

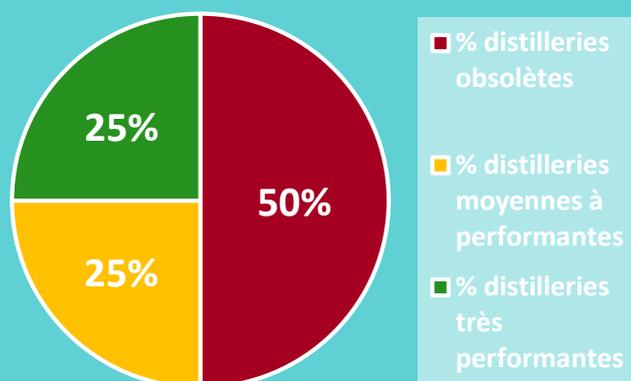
Les **2 distilleries obsolètes** ne représentent que **4% des surfaces** pour des faibles tonnages.

Le parc de distilleries de la vallée du Rhône montre une dynamique de modernisation.

Vallée du Rhône



Zones périphériques et émergentes



Ces chiffres sont peu représentatifs, puisqu'ils ne concernent que 4 distilleries.

3. PARC DES DISTILLERIES ET SURFACES DE PRODUCTION

3.1 Surfaces de production

	Surfaces (en ha)	Production HE (en Kg)	Rendement moyen (Kg/ha)	Nombre de distilleries en fonction	Surface moyenne par distillerie (en ha)
Plateau d'Albion	4549	360660	79	17	268
Plateau de Valensole	6196	696382	112	33	188
Contreforts de Lure - Bassin d'Apt	3005	202704	67	21	143
Baronnies - Diois	2320	88833	38	19	122
Vallée du Rhône	3971	394748	99	15	265
Zones périphériques et émergentes	916	39983	44	6	153
TOTAL	20957	1783311	85	111	189

Tableau 4 : Répartition par bassin des surfaces, productions et distilleries

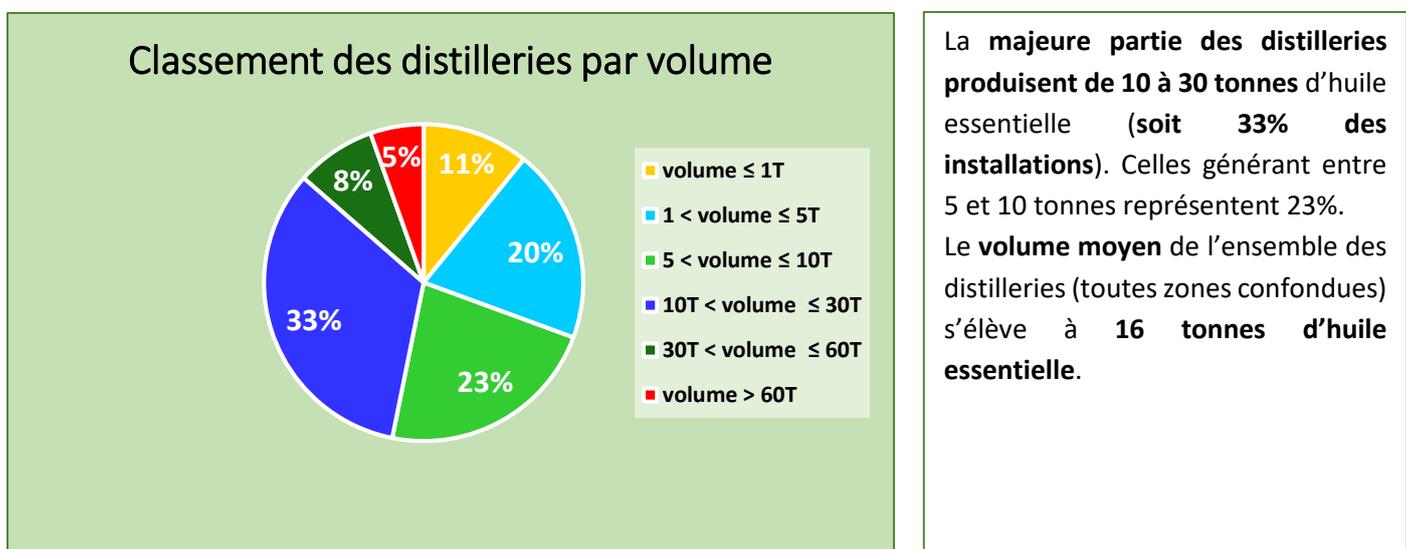
Le **plateau de Valensole** constitue le **premier bassin de production**, en termes de surface, suivi du plateau d'Albion, de la Vallée du Rhône, des contreforts de Lure- bassin d'Apt, des Baronnies-Diois, puis des zones émergentes et périphériques.

Les rendements moyens sont déterminés en équivalent lavandin, et sur la base des déclarations des distilleries auprès du CIHEF. Le **rendement moyen le plus élevé** concerne le **plateau de Valensole avec 112Kg/ha**. Les **Baronnies et le Diois** parviennent à **38Kg/ha**.

3.2 Classement général des distilleries par volume

	volume ≤ 1T	1T < volume ≤ 5T	5 < volume ≤ 10T	10T < volume ≤ 30T	30T < volume ≤ 60T	volume > 60T
Nombre de distillerie	12	22	25	37	9	6

Tableau 5 : Nombre de distilleries par volume de production

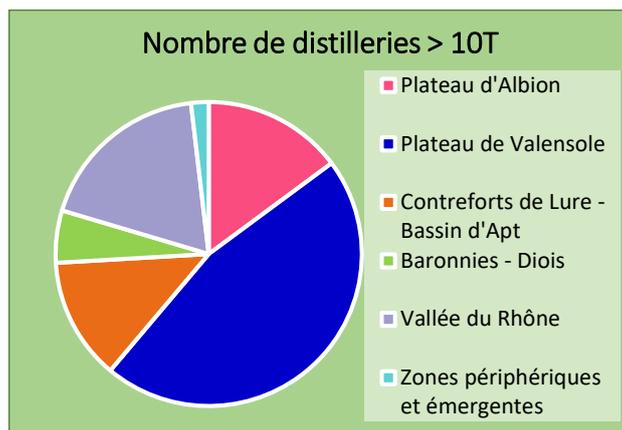


Graphique 10 : Pourcentage de distillerie par volume de production

3.3 Volumes produits par les distilleries par zone

	Nb disti > 10T	% disti > 10T
Plateau d'Albion	8	47
Plateau de Valensole	25	76
Contreforts de Lure - Bassin d'Apt	7	33
Baronnies - Diois	3	16
Vallée du Rhône	10	67
Zones périphériques et émergentes	1	17
TOTAL	54	49

Tableau 6 : Répartition des distilleries par tonnage



Graphique 11 : Répartition des distilleries > 10T

46% des plus grandes distilleries (production supérieure à 10 tonnes d'huile essentielle) se situent sur le **plateau de Valensole**. Elles représentent **76% de ce bassin de production**.

La **vallée du Rhône** arrive en deuxième position et **les deux tiers de son parc** est composé de **distilleries à grands volumes**.

Le **plateau d'Albion** atteint quasiment la **moitié de grandes distilleries**, et les **Contreforts de Lure**, un tiers. La traditionnelle région des **Baronnies et Diois** est constituée principalement de **petites structures**.

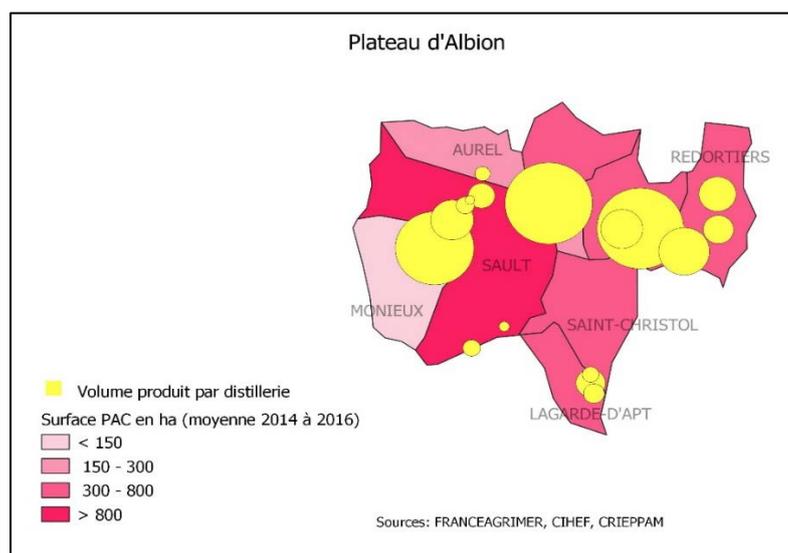
Dans l'ensemble, **près de la moitié des distilleries produisent plus de 10 T d'huile essentielle**.

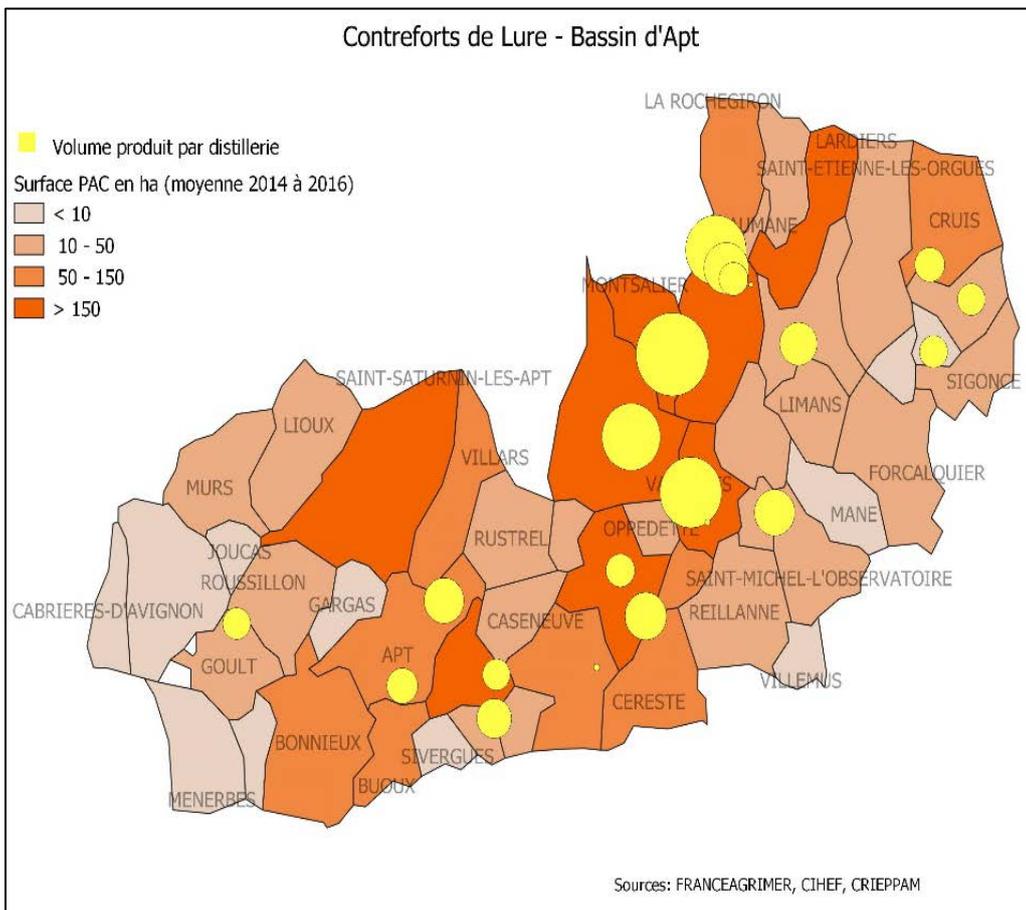
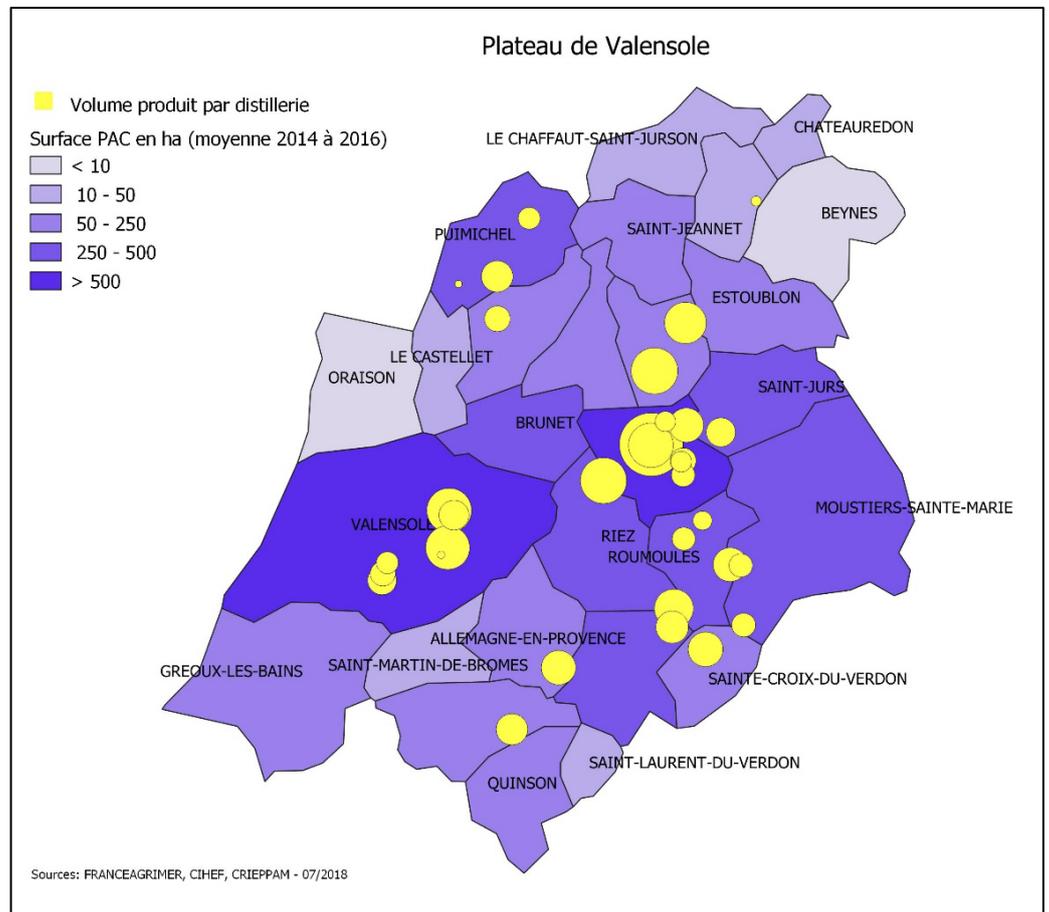
3.4 Rayonnement des distilleries par zone

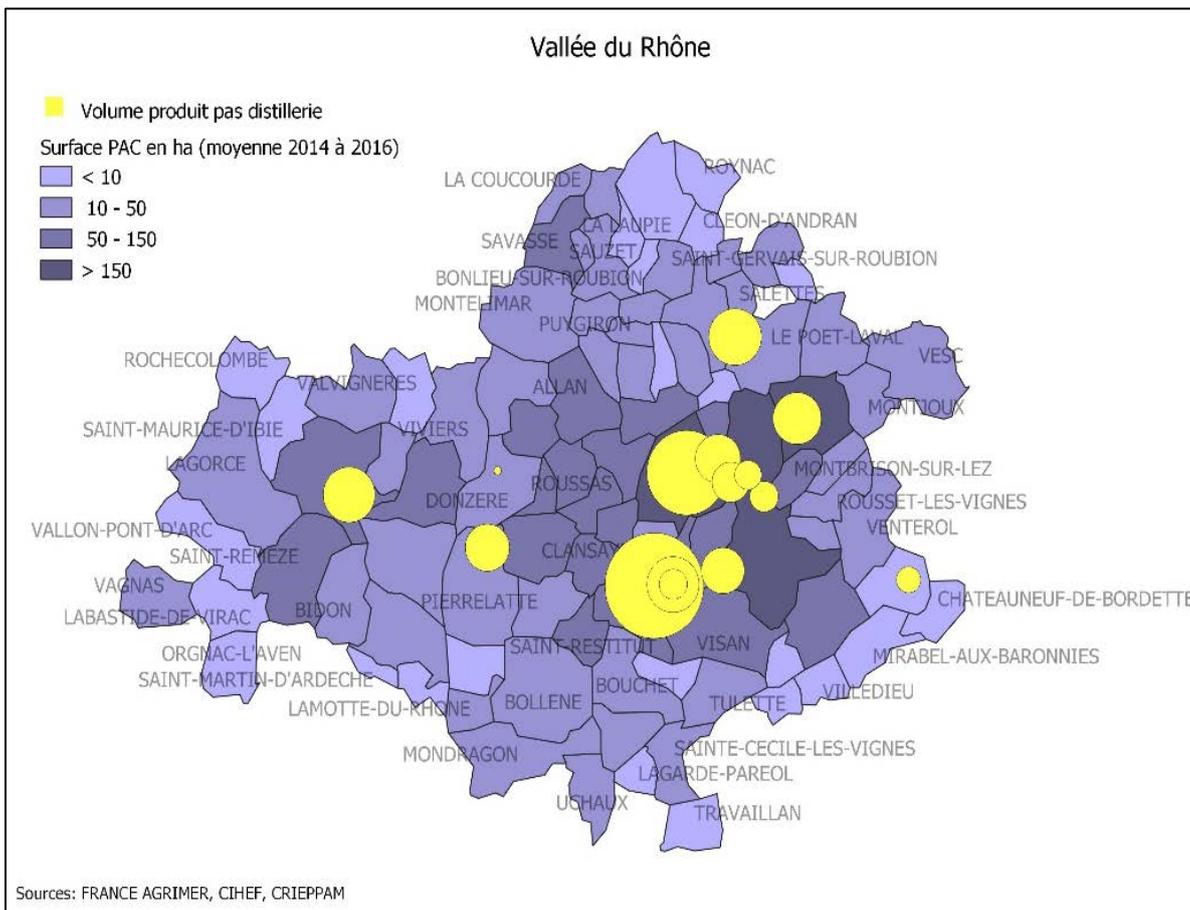
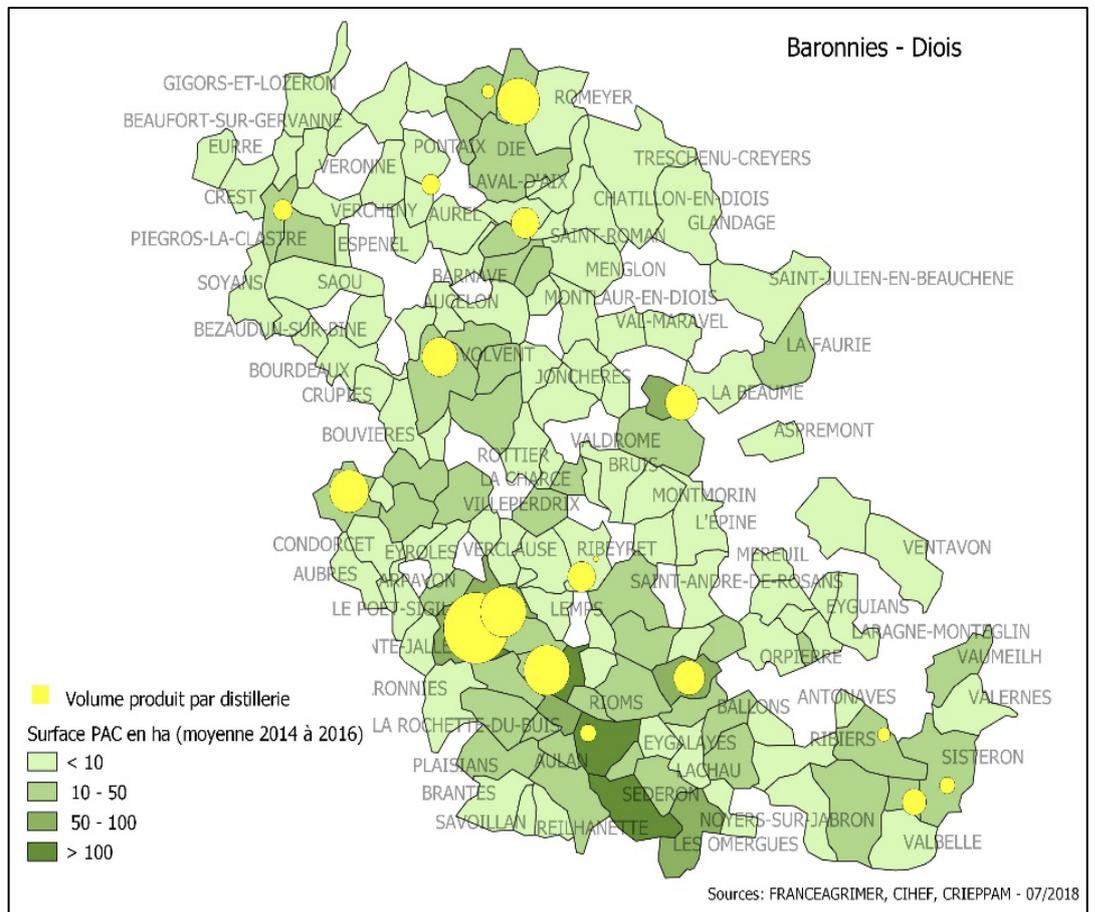
Les cartes ci-dessous indiquent :

- l'emplacement des distilleries
- la taille des distilleries selon les volumes produits
- la densité en surface de lavande et lavandin par commune

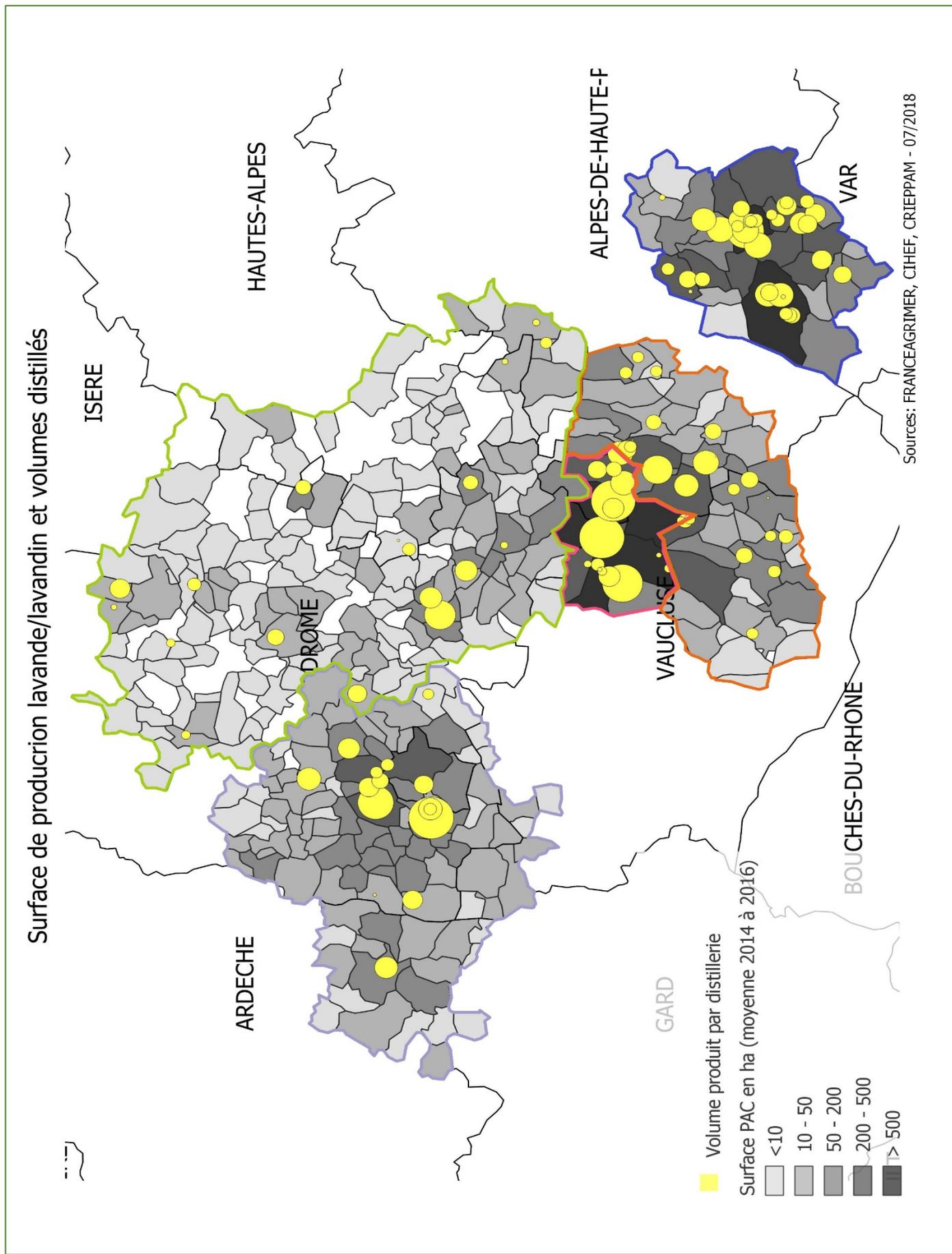
D'un point de vue général, les distilleries produisant de grands volumes se situent sur les communes où les surfaces cultivées sont les plus importantes. C'est notamment le cas pour les plateaux d'Albion et de Valensole, et pour la Vallée du Rhône, où les implantations des distilleries sont très concentrées sur les zones de production. On remarque, cependant, un éparpillement plus prononcé dans la zone Baronnies-Diois.







3.5 Rayonnement général des distilleries



3.6 Rayonnement des distilleries par commune

Dans les tableaux ci-dessous, les volumes en huile essentielle produits par les distilleries ont été transposés en équivalent de surface lavandin (volume HE en kg / rendement moyen par zone en Kg/ha). Ainsi, la production d'huile essentielle par commune, comparée aux surfaces déclarées, permet d'obtenir un ratio indiquant le rayonnement des distilleries.

Ratio > 100% : une distillerie (ou ensemble de distillerie) rayonne au-delà de sa commune.

Ratio < 100% : une distillerie (ou ensemble de distillerie) n'a pas de capacité suffisante pour traiter toute la surface en production de la commune.

Pour respecter la confidentialité des installations, certaines communes ont été regroupées afin d'atteindre un seuil minimum de 3 distilleries.

% Rayonnement par rapport commune = Equivalent surface traitée par la distillerie / Surface PAC déclarée sur la commune.

Plateau d'Albion

Nombre de distilleries	Ville	Equivalent surface lavandin produit en ha	Surface PAC en ha par COMMUNE	% rayonnement / commune
8	AUREL – SAULT - MONIEUX	1089	1706	64%
3	LAGARDE D'APT	182	309	59%
3	REDORTIERS	436	424	103%
3	ST TRINIT – REVEST DU BION	20192	968	226%

Tableau 7 : Rayonnement des distilleries du Plateau d'Albion

La moitié des distilleries rayonnent au-delà de leur commune

Plateau de Valensole

Nombre de distilleries	Ville	Equivalent surface lavandin en ha	Surface PAC COMMUNE	% rayonnement / commune
4	ALLEMAGNE EN PROVENCE – MONTAGNAC – MOUSTIERS STE MARIE – QUINSON	670	1204	56%
3	BRAS D'ASSE - MEZEL	604	133	454%
4	ENTREVENNES – PUIMICHEL – LE CASTELLET	298	546	51%
8	PUIMOISSON – SAINT JUR	1200	994	121%
3	RIEZ	882	429	206%
4	ROUMOULES	457	401	114%
7	VALENSOLE	1148	1077	107%

Tableau 8 : Rayonnement des distilleries du Plateau de Valensole

La moitié des distilleries rayonnent au-delà de leur commune

Contreforts de Lure et bassin d'Apt

Nombre de distilleries	Ville	Equivalent surface lavandin en ha	Surface PAC COMMUNE	% rayonnement / commune
5	APT – AURIBEAU – GOULT - SAIGNON	493	318	155%
6	BANON – LA ROCHEGIRON – MONTSALIER – SIMIANE LA ROTONDE	1351	854	158%
4	CRUIS – MONTLAUX – SAINT ETIENNE LES ORGUES – REVEST SAINT MARTIN	339	154	220%
3	ST MARTIN DE CASTILLON - VIENS	232	276	84%
3	ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – SAINTE CROIS A LAUZE - VACHERES	412	273	151%

Tableau 9 : Rayonnement des distilleries des Contreforts de Lure et du bassin d'Apt

Les ¾ des distilleries rayonnent au-delà de leur commune

Baronnies et Diois

Nombre de distilleries	Ville	Equivalent surface lavandin en ha	Surface PAC COMMUNE	% rayonnement / commune
8	AOUSTE SUR SYE – BRETTE – CHAMALOC – JANSAC – LUC EN DIOIS – MARIGNAC EN DIOIS - SAINT NAZAIRE LE DESERT - VERCHENY	719	112	642%
6	BELLECOMBE TARENDOL – LABOREL – LE POET SIGILLAT – MEVOUILLON – SAINT AUBAN SUR OUVÈZE - TEYSSIERES	1331	578	230%
5	BEVONS – PELONNE – RIBIERS – ROSANS - SISTERON	169	67	252%

Tableau 10 : Rayonnement des distilleries des Baronnies et du Diois

Les ¾ des distilleries rayonnent au-delà de leur commune dû à l'éparpillement des surfaces de production.

Vallée du Rhône

Nombre de distilleries	Ville	Equivalent surface lavandin en ha	Surface PAC COMMUNE	% rayonnement / commune
4	DONZERE – PIERRELATTE - GRAS - SOUSPIERRE	799	111	720%
5	GRIGNAN – TAULIGNAN – LA ROCHE SAINT SECRET	1387	652	213%
6	LA BAUME DE TRANSIT – MONTSEGUR SUR LAUZON – NYONS – RICHERENCHES - VALREAS	1787	497	360%

Tableau 11 : Rayonnement des distilleries de la Vallée du Rhône

Quasiment toutes les distilleries rayonnent au-delà de leur commune quels que soit leur taille et leur niveau de modernité.

Zones périphériques et émergentes

Nombre de distilleries	Ville	Equivalent surface lavandin en ha	Surface PAC COMMUNE	% rayonnement / commune
1	BARJAC	214	63	340%
1	BARRAS	327	0	
1	JOUQUES	114	53	215%
1	LA MURE	10	0	

Tableau 12 : Rayonnement des distilleries des zones périphériques et émergentes

Toutes les distilleries rayonnent au-delà de leur commune dû à l'éparpillement des surfaces de production.

En moyenne, les distilleries réalisent 153 % des volumes déclarés sur leur commune donc elles rayonnent au-delà de leur commune.

CONCLUSION

Cette étude a permis de dresser un panorama du parc des distilleries et de leur niveau de modernité au regard de la production. La répartition géographique des installations est étroitement liée aux zones de productions. Néanmoins des différences importantes au niveau de l'état de modernité des installations ressortent selon les zones. D'une manière générale on peut dire que lorsque les distilleries concentrent des volumes importants, elles sont aussi les plus modernes en termes de performances de productivité, économie d'énergie, qualité d'huile essentielle, consommation d'eau et rejets. Une approche par bassin de production, par communes, ou par groupe de communes permet de voir les disparités dans le détail, les différences existantes entre les zones, et parfois des besoins différents. Ces différences sont liées à la forme du parcellaire, à la forme juridique des installations, et également à l'historique de la situation. Il est important de souligner que ces évaluations par zones ne visent en aucun cas à comparer les zones entre elles, mais plutôt à identifier les besoins d'évolution et de modernisation selon les zones. Le parc des distilleries évolue de manière importante ces dernières années, de même de nouvelles zones de production sont en train de se mettre en place avec de fortes dynamiques ; et les valeurs moyennes sur les années 2014 à 2016 n'intègrent pas toutes les dernières évolutions, aussi il sera intéressant de réaliser une mise à jour régulière de ce panorama.